

Le GREFFIER DU COMITÉ: Oui.

L'hon. M. BÉIQUE: Je sais que le sénateur Raymond est dans l'édifice. Il se peut qu'en ce moment il soit à sa chambre, et il viendra au comité si sa présence est requise.

Le PRÉSIDENT: Le sénateur McDougald est-il présent ou représenté par avocat?

L'hon. LUCIEN CANNON: Le sénateur McDougald n'est pas ici, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Etes-vous son représentant?

L'hon. M. CANNON: Je le représente, monsieur le président. Je croyais que la séance d'aujourd'hui devait être une séance préliminaire aux fins d'organisation et que le Comité n'avait pas l'intention de se mettre effectivement à l'œuvre aujourd'hui même. J'ai cru qu'il y aurait ajournement.

Le PRÉSIDENT: Nous pouvons alors consigner au compte rendu que vous êtes son représentant.

L'hon. M. CANNON: Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Sénateur Haydon, vous ferez-vous représenter par avocat?

L'hon. M. HAYDON: Oui, par M. R. S. Robertson, C.R., de Toronto.

Le PRÉSIDENT: Le sénateur Raymond est dans l'édifice, et si je vous ai bien compris, monsieur Béique, le sénateur Raymond n'a pas l'intention de retenir les services d'un avocat.

L'hon. M. BÉIQUE: Je pense qu'il a l'intention d'en avoir un.

Le PRÉSIDENT: Je tiens à dire aux membres du Comité qui n'étaient pas présents à notre dernière réunion, aussitôt après l'ajournement du Sénat, qu'il a été adopté une résolution en vue de nommer des avocats pour le Comité du Sénat. J'ai communiqué avec le leader du Sénat, M. Meighen, mais je n'ai pas encore reçu de renseignement précis au sujet de cette nomination.

L'hon. M. BÉIQUE: Cette nomination peut se faire avant la prochaine réunion.

Le PRÉSIDENT: Oui. Monsieur Cannon, au nom du sénateur McDougald, désirez-vous mentionner une date qui conviendrait à M. McDougald pour se présenter devant ce Comité?

L'hon. M. CANNON: Le sénateur McDougald est entièrement à la disposition du Comité. Nous sommes tous à votre disposition, monsieur le président, et nous nous conformerons à vos décisions.

Le PRÉSIDENT: Je suppose que vous partagez ce sentiment, monsieur Haydon?

L'hon. M. HAYDON: Absolument.

Le PRÉSIDENT: M. Raymond également?

L'hon. M. BÉIQUE: Oui. Je désire proposer que ce Comité, quand il s'ajournera, reste ajourné jusqu'au mardi, le 23—mardi prochain.

Le PRÉSIDENT: C'est-à-dire à huitaine.

L'hon. M. McMEANS: Le Sénat se réunit le 1er mars. Il serait peut-être préférable d'ajourner jusqu'au 2 mars.

Le PRÉSIDENT: Il est très à désirer que tous les membres du Comité soient présents sans subir d'inutiles inconvénients. Ainsi, tous seraient présents. Le sénateur Chapais est absent; il lui a été impossible d'assister à la réunion d'aujourd'hui. Cela vous conviendrait-il, sénateur?

L'hon. M. BÉIQUE: Oui.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, avez-vous quelque idée ou désir à soumettre à ce sujet? Le Comité a l'intention d'ajourner jusqu'à mercredi prochain, le 2 mars, à onze heures du matin.